



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
**ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE**

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

LES PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE-EMPLOI : UN APERÇU DE LA SITUATION EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE EN 2003



Janvier 2004



Qu'est-ce que l'assistance-emploi?

Au Québec, l'assistance-emploi est un programme d'aide financière (autrefois appelé sécurité du revenu ou aide sociale) relevant du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Cette aide financière est accordée aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins ou à ceux de leur famille, plus particulièrement :

- les personnes capables de travailler, pour les inciter à entreprendre ou poursuivre des démarches d'intégration ou de réintégration en emploi et les soutenir pendant ces démarches ;
- les personnes présentant certaines contraintes à l'emploi (sévères ou temporaires), attribuables par exemple à leur état de santé physique ou mentale.

L'aide financière fournie permet surtout de couvrir les besoins essentiels en matière de logement et de nourriture. Pour y accéder, les personnes doivent cependant avoir épuisé toutes leurs ressources et avoir utilisé toutes les autres formes d'aide. À noter cependant que les autochtones résidant dans les réserves ou les établissements indiens ne sont pas admissibles à ce programme québécois, seuls ceux habitant hors réserve peuvent faire une demande.

On retrouve, parmi les prestataires, des adultes qui ne dépendent pas d'un parent pour leur subsistance de même que des personnes mineures ayant un enfant à charge, ou mariées, ou encore ayant obtenu leur émancipation. À noter que toutes les personnes faisant partie d'un ménage recevant des prestations, y compris les enfants, sont considérées comme des prestataires. Par ailleurs, le programme de l'assistance-emploi s'adresse essentiellement aux personnes de moins de 65 ans puisqu'à partir de cet âge, le programme fédéral de Supplément de revenu garanti prend généralement la relève pour les personnes dans le besoin¹.

1. Michel PAGEAU et al. (2001). *Le portrait de santé. Le Québec et ses régions*, Institut national de santé publique, p. 196.

Les prestataires de l'assistance-emploi sont souvent perçus comme une population défavorisée, en raison du fait que les montants alloués sont inférieurs aux seuils de faible revenu de Statistique Canada². Or, il est reconnu que les personnes vivant avec des revenus insuffisants sont plus susceptibles que les autres d'être en mauvaise santé, d'adopter plusieurs comportements ou habitudes défavorables pour la santé, de souffrir d'incapacité ou de mourir prématurément³. Pour ces raisons, les prestataires de l'assistance-emploi constituent un groupe vulnérable auquel s'intéresse la santé publique.

Il sera d'abord question dans ce fascicule du nombre de prestataires en Abitibi-Témiscamingue, puis de la tendance générale au Québec et dans la région, de la proportion de prestataires dans la population âgée de moins de 65 ans ainsi que chez les jeunes de moins de 18 ans, des types de ménages recevant des prestations et enfin de la durée cumulative de l'aide pour les adultes prestataires.

Note méthodologique

Les données analysées ici concernent les personnes touchant des prestations de la sécurité du revenu appelée maintenant l'assistance-emploi. Elles proviennent d'un fichier administratif du ministère québécois de l'Emploi et de la Solidarité sociale visant le paiement de ces prestations. De ce fait, la validité et la fiabilité des données sont relativement élevées. Toutefois, elles sont également influencées par les politiques et les règlements qui prévalent à l'assistance-emploi. La plupart des données sont fournies pour le mois de mars de l'année de

2. Serge CHEVALIER et al. (1995). *Indicateurs sociosanitaires. Définitions et interprétations. Institut canadien d'information sur la santé*, p. 86.
3. Serge CHEVALIER et al. (1995). *Indicateurs sociosanitaires. Définitions et interprétations. Institut canadien d'information sur la santé*, p. 86.

référence, selon la mise à jour du mois de juin. Les données régionales sont désagrégées à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC) compte tenu que le découpage par territoire de CLSC est identique à celui par MRC, exception faite de la MRC Témiscamingue. En effet, cette dernière regroupe deux territoires de CLSC, celui de Témiscaming et de Ville-Marie. En conséquence, les données pour ces deux territoires de CLSC sont également présentées.

Le nombre de prestataires de l'assistance-emploi en 2003

En mars 2003, on recense en Abitibi-Témiscamingue un total de 11 112 prestataires de l'assistance-emploi parmi lesquels les trois quarts (75,6 %) sont des adultes et le quart (24,4 %) des enfants (tableau 1).

Tableau 1

Nombre d'enfants et d'adultes prestataires de l'assistance-emploi, Territoires de CLSC et MRC de la région Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2003

Territoire	Nombre d'enfants ¹	Nombre d'adultes ²	Nombre total de prestataires	
			N	%
CLSC Témiscaming	48	101	149	1,3
CLSC Ville-Marie	173	487	660	5,9
MRC Témiscamingue	221	588	809	7,3
MRC Rouyn-Noranda	716	2 384	3 100	27,9
MRC Abitibi-Ouest	440	1 355	1 795	16,2
MRC Abitibi	477	1 367	1 844	16,6
MRC Vallée-de-l'Or	820	2 670	3 490	31,4
RÉGION A.-T. ³	2 707	8 405	11 112	100,0
QUÉBEC	139 869	404 360	544 229	

1 : La catégorie « enfants » regroupe tous les enfants qui sont à la charge de leurs parents. Bien qu'on retrouve essentiellement des jeunes de moins de 18 ans, une minorité (environ 4 % en Abitibi-Témiscamingue) est âgée de 18 ans ou plus. Il s'agit généralement de personnes aux études, dépendant financièrement de leur(s) parent(s).

2 : La catégorie « adultes » regroupe essentiellement les personnes âgées de 18 ans ou plus de même que certains jeunes de moins de 18 ans vivant une situation particulière (marié, ayant un enfant à charge ou émancipé selon une décision du tribunal).

3 : Le total régional a été fourni par le ministère de l'Emploi, de la Solidarité et de la Famille et ne correspond pas à la somme des territoires. Cette situation est due à certaines difficultés rencontrées lors de la désagrégation de l'information à l'échelle des territoires de CLSC. L'écart est de 74 prestataires ou 0,7 %.

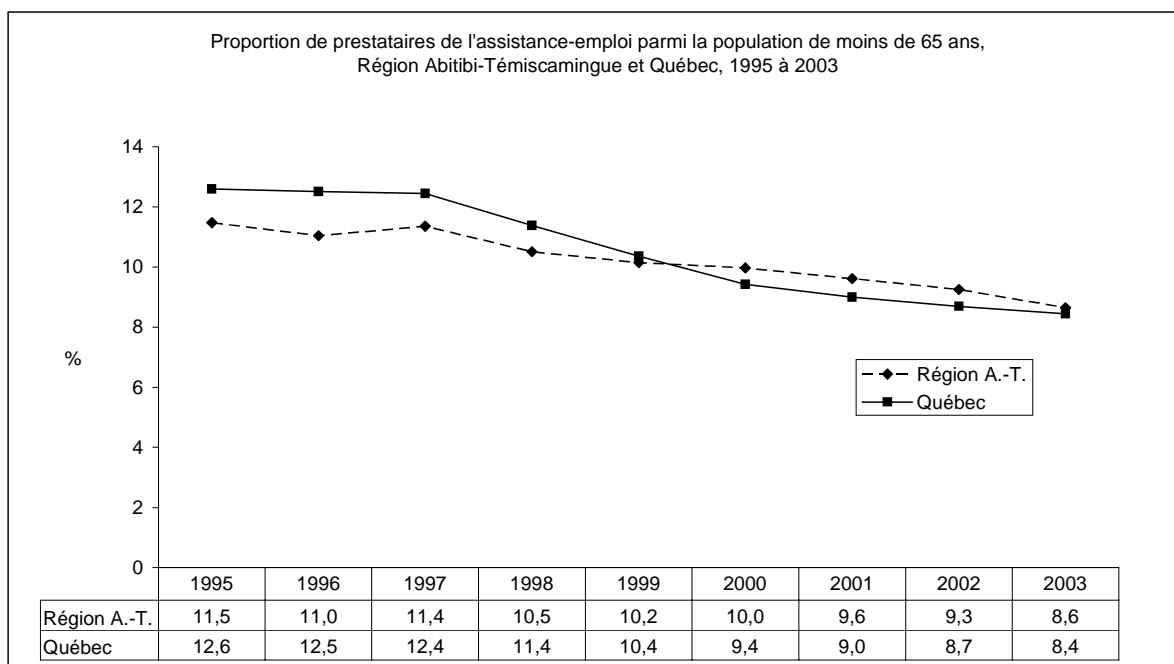
Source : Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, données de mars 2003 selon la mise à jour de juin 2003.

Dans la région, près du tiers (31,4 %) des prestataires de l'assistance-emploi résident dans la MRC Vallée-de-l'Or tandis qu'un peu plus du quart (27,9 %) habite la MRC Rouyn-Noranda. Environ un prestataire sur six provient de la MRC Abitibi (16,6 %) ou de la MRC Abitibi-Ouest (16,2 %). Enfin, 7,3 % demeurent dans la MRC Témiscamingue, la majorité plus particulièrement sur le territoire de CLSC de Ville-Marie.

Tendance générale au Québec et dans la région

Depuis quelques années la proportion de prestataires de l'assistance-emploi dans la population âgée de moins de 65 ans est en baisse et ce, tant au Québec que dans la région (voir figure 1).

Figure 1



Note : Pour l'année 2003, les estimations de population utilisées sont celles de 2002 car celles de 2003 ne sont pas encore disponibles.

Sources : Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, données 1995 à 2003.
Institut de la statistique du Québec, estimations de population pour 1995 à 2002.

Registre des Indiens, ministère des Affaires Indiennes et du Nord canadien, données au 31 décembre, 1995 à 2002.

Dans la province, le pourcentage est passé de 12,6 % en 1995 à 8,4 % en 2003, ce qui représente une diminution du taux de 33 %. Comme le souligne la Sécurité du revenu dans son plan d'action 2002-2003, la réduction significative du volume de la clientèle de l'assistance-emploi est le résultat des politiques adoptées ces dernières années, qui mettent l'accent sur le soutien aux prestataires dans leur démarche vers l'autonomie et l'insertion professionnelle, jumelées à la conjoncture économique plus favorable que durant les années antérieures. Toutefois, « les baisses successives dans le nombre de prestataires ayant surtout favorisé les personnes les plus près du marché du travail, on constate un alourdissement relatif de la clientèle inscrite à l'assistance-emploi »⁴.

En Abitibi-Témiscamingue, la diminution de la clientèle s'est amorcée un peu plus tard que dans l'ensemble du Québec, à savoir à partir de 1998. La proportion de prestataires est alors passée de 11,4 % en 1997 à 8,6 % en 2003, soit une baisse de 25 % du taux. On constate par ailleurs que de 1995 à 1999, la région se caractérisait par un taux de prestataires un peu inférieur à celui du Québec mais que depuis l'année 2000, la situation s'est inversée. De fait, le pourcentage de prestataires de l'assistance-emploi en Abitibi-Témiscamingue dépasse légèrement le taux québécois depuis l'année 2000.

La proportion de prestataires dans la population de moins de 65 ans⁵

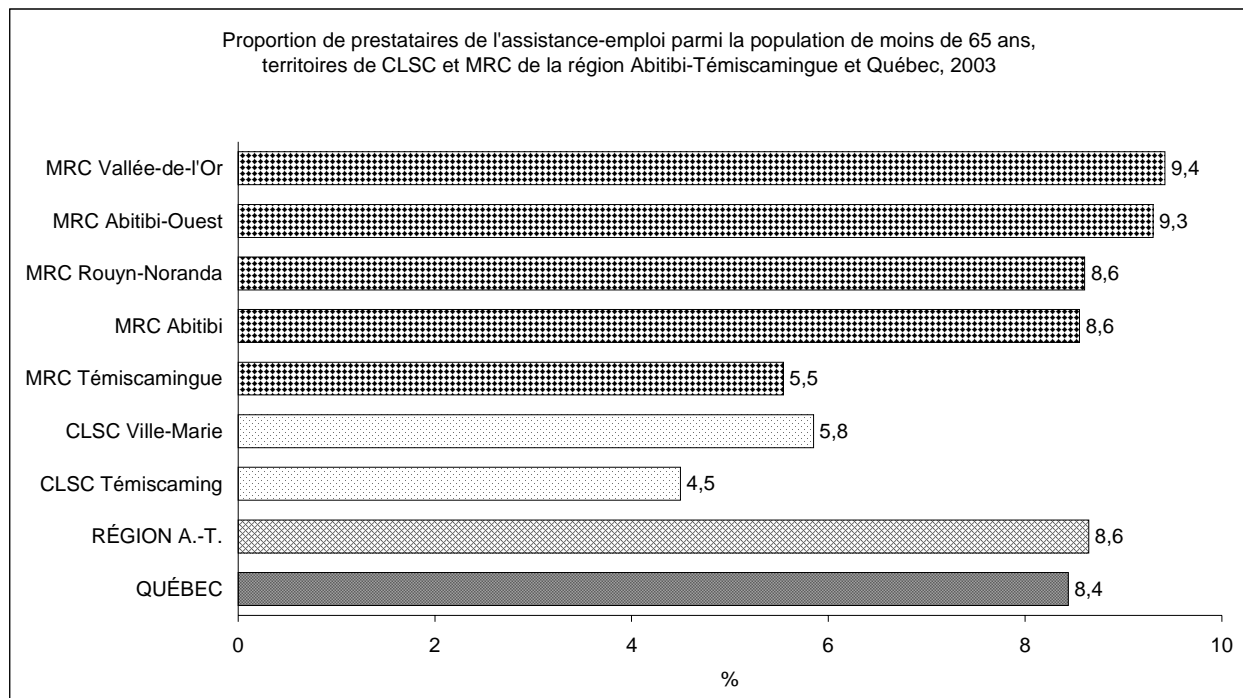
Chez les personnes de moins de 65 ans, la proportion de prestataires de l'assistance-emploi s'établit à 8,6 % en Abitibi-Témiscamingue en 2003 comparativement à 8,4 % dans l'ensemble du Québec. On observe néanmoins quelques variations d'une MRC à l'autre (figure 2).

4. SÉCURITÉ DU REVENU. *Plan d'action 2002-2003*, Gouvernement du Québec, p. 9.

5. Les autochtones résidant dans des réserves ou des établissements indiens sont exclus des calculs, car ils ne sont pas admissibles aux prestations de l'assistance-emploi au Québec.

Ainsi, la MRC Vallée-de-l'Or arrive au premier rang avec le taux le plus élevé, 9,4 %, suivie de près par la MRC Abitibi-Ouest avec un taux de 9,3 %. Ces deux MRC enregistrent donc des pourcentages légèrement supérieurs au taux régional. On retrouve ensuite la MRC Rouyn-Noranda et la MRC Abitibi qui comptent chacune 8,6 % de prestataires de l'assistance-emploi, soit une proportion identique à celle de la région. Enfin, la MRC Témiscamingue se démarque de toutes les autres avec un taux de 5,5 %, lui-même nettement inférieur aux taux régional et provincial.

Figure 2



Note : Pour l'année 2003, les estimations de population utilisées sont celles de 2002 car celles de 2003 ne sont pas encore disponibles.

Sources : Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, données de mars 2003.

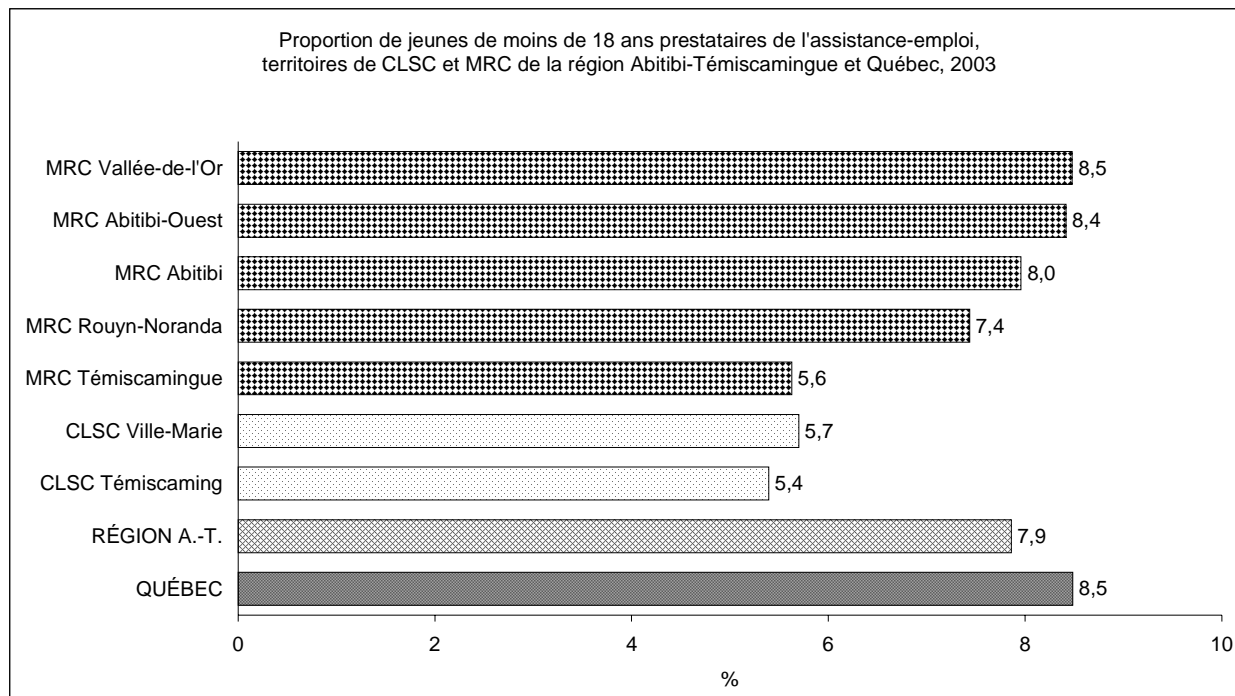
Institut de la statistique du Québec, estimations de population pour 2002.

Registre des Indiens, ministère des Affaires Indiennes et du Nord canadien, données au 31 décembre 2002.

La proportion de prestataires chez les jeunes de moins de 18 ans

En 2003, en Abitibi-Témiscamingue, on dénombre 7,9 % de jeunes de moins de 18 ans vivant de prestations de l'assistance-emploi, soit en étant à la charge de leur(s) parent(s), soit comme personnes autonomes (figure 3). Il s'agit d'une proportion un peu inférieure à celle du Québec qui affiche, lui, un taux de 8,5 %.

Figure 3



Note : Pour l'année 2003, les estimations de population utilisées sont celles de 2002 car celles de 2003 ne sont pas encore disponibles.

Sources : Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, données de mars 2003.

Institut de la statistique du Québec, estimations de population pour 2002.

Registre des Indiens, ministère des Affaires Indiennes et du Nord canadien, données au 31 décembre 2002.

Dans la région, on constate quelques différences selon les MRC. Ainsi, trois d'entre elles affichent des taux légèrement supérieurs à celui de la région. Il s'agit des MRC Vallée-de-l'Or, Abitibi-Ouest et Abitibi qui comptent respectivement 8,5 %, 8,4 % et 8 % de prestataires de l'assistance-emploi parmi leur population de moins de 18 ans. La MRC Rouyn-Noranda présente, pour sa part, un taux de 7,4 %, qui se situe un peu en dessous de la proportion régionale. Quant à la MRC Témiscamingue, elle

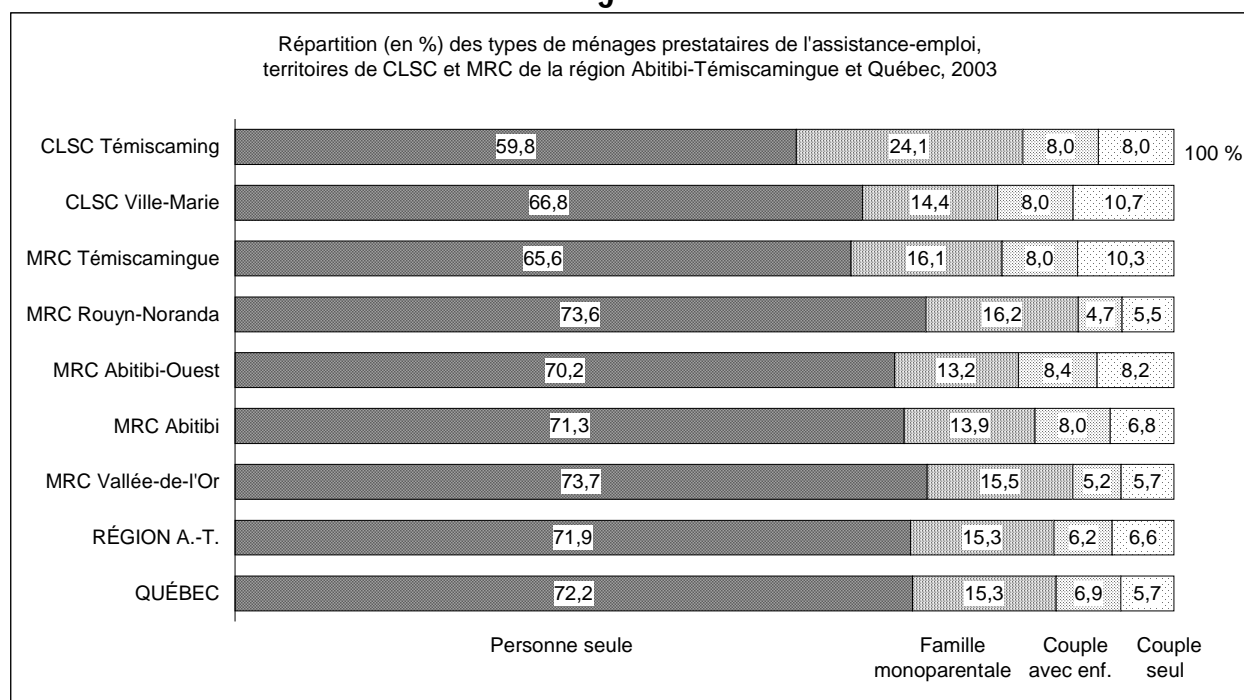
se démarque nettement de toutes les autres avec un pourcentage beaucoup plus faible de jeunes de moins de 18 ans prestataires de l'assistance-emploi, soit 5,6 %.

Dans la MRC Témiscamingue et plus particulièrement sur le territoire de CLSC de Témiscaming, on compte 5,4 % de jeunes de moins de 18 ans vivant de prestations de l'assistance-emploi comparativement à 5,7 % sur le territoire de CLSC de Ville-Marie, proportions qui se révèlent nettement inférieures à celles de la région ou du Québec.

Les types de ménages recevant des prestations

En 2003, au Québec, près des trois quarts (72,2 %) des ménages recevant des prestations sont constitués de personnes seules (figure 4). Les familles monoparentales représentent quant à elles, environ un ménage sur six (15,3 %). Les couples avec enfants de même que ceux sans enfant sont minoritaires puisqu'on en recense respectivement 6,9 % et 5,7 %.

Figure 4



Source : Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, données de mars 2003.

En Abitibi-Témiscamingue, la situation est très similaire à celle du Québec. Ainsi, on retrouve majoritairement des personnes seules (71,9 %) et, dans une moindre mesure, des familles monoparentales (15,3 %). Quant aux couples avec enfant et ceux sans enfant, ils représentent respectivement environ un ménage sur quinze (6 à 7 %).

Des écarts importants apparaissent néanmoins entre les différents territoires (MRC ou CLSC) de la région. Ainsi, c'est dans la MRC Rouyn-Noranda qu'on retrouve la proportion la plus élevée de personnes seules (73,6 %). À l'inverse, le pourcentage le plus faible est observé dans le territoire de CLSC de Témiscaming où les personnes seules constituent seulement 59,8 % des ménages prestataires de l'assistance-emploi.

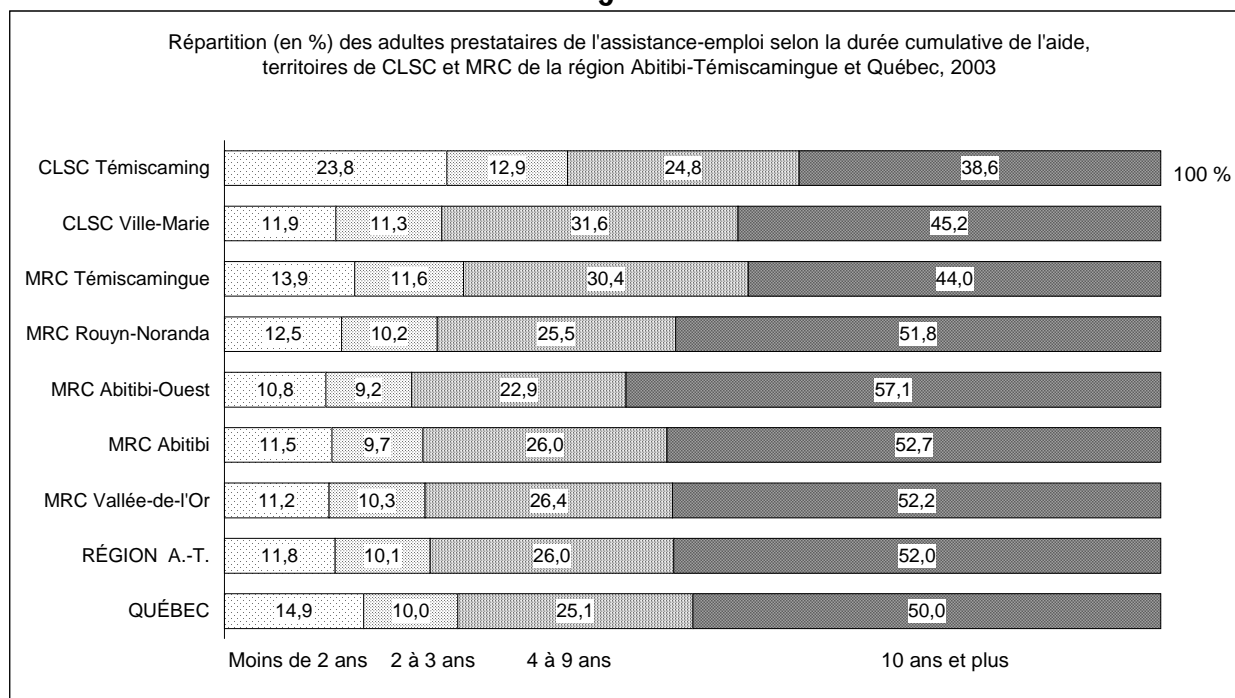
En ce qui a trait aux familles monoparentales vivant de prestations, la MRC Abitibi-Ouest se démarque avec le taux le plus bas de tous les territoires, 13,2 %. À l'opposé, la proportion de familles monoparentales prestataires de l'assistance-emploi s'avère particulièrement élevée dans le territoire de CLSC de Témiscaming, soit près du quart des ménages (24,1 %).

La proportion de couples avec enfant varie de 4,7 % à 8,4 % dans les territoires de CLSC ou MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, le taux le plus bas étant enregistré dans la MRC Rouyn-Noranda et le plus haut dans la MRC Abitibi-Ouest. Quant aux couples sans enfant, leur pourcentage fluctue de 5,5 % à 10,7 %, la proportion la plus faible étant observée dans la MRC Rouyn-Noranda et la plus élevée dans le territoire de CLSC de Ville-Marie.

La durée cumulative de l'aide pour les adultes prestataires⁶

Comme le montre la figure 5, en 2003, au Québec, la moitié (50 %) des adultes prestataires de l'assistance-emploi reçoivent de l'aide depuis dix ans ou plus, le quart (25,1 %) depuis quatre à neuf ans, une personne sur dix (10 %) depuis deux à trois ans et, enfin, une sur six (14,9 %) depuis moins de deux ans. Ces chiffres sont éloquentes et montrent que pour la majorité des adultes prestataires, il est difficile de sortir de cette situation.

Figure 5



Source : Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, données de mars 2003.

En Abitibi-Témiscamingue, de légères différences apparaissent par rapport au Québec. Ainsi, on recense un peu plus d'adultes recevant de l'aide depuis longtemps, c'est-à-dire quatre ans ou plus : 78 % comparé à 75,1 % dans l'ensemble de la province. En corollaire, la région compte relativement moins de prestataires adultes touchant des allocations depuis moins de deux ans, 11,8 % contre 14,9 % au Québec.

6. La durée cumulative débute dès le premier mois de la demande d'un adulte prestataire. Elle ne tient pas compte de l'aide reçue lorsque la personne était enfant. Enfin, elle est comptabilisée depuis 1975, que la personne ait connu ou non une période d'interruption.

On décèle également des différences entre les divers territoires de CLSC ou MRC de la région. Ainsi, c'est dans le territoire de CLSC de Témiscaming qu'on dénombre le taux le plus élevé d'adultes recevant des prestations depuis moins de deux ans, soit 23,8 % d'entre eux. À l'inverse, la MRC Abitibi-Ouest affiche le pourcentage le plus bas d'adultes prestataires depuis moins de 24 mois, 10,8 %.

La proportion de personnes recevant de l'aide depuis deux à trois ans oscille dans la région de 9,2 % à 12,9 %, la valeur la plus faible étant observée dans la MRC Abitibi-Ouest et la plus haute dans le territoire de CLSC de Témiscaming.

En ce qui a trait aux adultes bénéficiant de l'assistance-emploi depuis quatre à neuf ans, le pourcentage fluctue de manière prononcée d'un territoire à l'autre, le taux le plus bas, 22,9 %, étant enregistré dans la MRC Abitibi-Ouest et le plus élevé, 31,6 %, dans le territoire de CLSC de Ville-Marie.

Finalement, c'est dans la MRC Abitibi-Ouest qu'on dénombre la proportion la plus importante de personnes recevant des prestations depuis dix ans ou plus, à savoir 57 % de tous les adultes. À l'inverse, c'est le territoire de CLSC de Témiscaming qui en compte le moins, soit 38,6 %.

En résumé...

Au cours des dernières années, le nombre et la proportion de personnes touchant des allocations de l'assistance-emploi ont diminué de manière significative, tant au Québec qu'en Abitibi-Témiscamingue. La réduction s'est avérée toutefois moins prononcée dans la région. En 2003, l'Abitibi-Témiscamingue compte un peu plus de 11 000 prestataires de l'assistance-emploi, soit environ une personne sur douze chez les moins de 65 ans. Chez les jeunes de moins de 18 ans, cela représente approximativement un jeune sur treize. Parmi les ménages prestataires de l'assistance-emploi, on retrouve dans la région comme au Québec majoritairement des personnes seules et, dans une moindre mesure, des familles monoparentales. On peut émettre l'hypothèse que les difficultés pour sortir de l'aide sociale semblent plus grandes pour les prestataires de l'Abitibi-Témiscamingue puisque près de quatre adultes sur cinq dépendent de cette aide depuis au minimum quatre ans.

Des différences entre les territoires de CLSC ou MRC

Tout d'abord, les MRC Rouyn-Noranda et Abitibi suivent la tendance régionale et ne présentent aucune particularité.

La MRC Abitibi-Ouest présente par contre certaines spécificités, comparée à la région. D'une part, on y recense un peu plus de prestataires tant dans la population de moins de 65 ans que chez les jeunes de moins de 18 ans. D'autre part, la proportion d'adultes recevant des allocations depuis dix ans ou plus y est nettement plus élevée. Ceci témoigne donc de difficultés économiques plus importantes qu'ailleurs dans la région, difficultés qui par ailleurs perdurent.

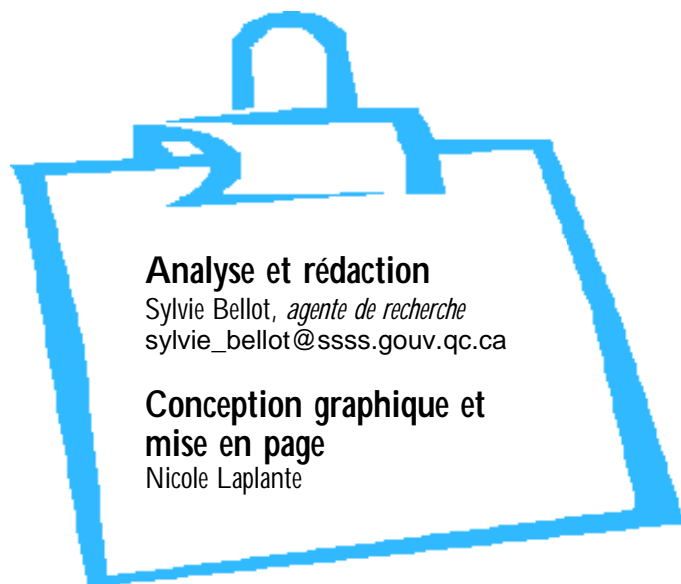
La MRC Vallée-de-l'Or se caractérise, pour sa part, par les taux les plus élevés de prestataires de l'assistance-emploi dans la région en 2003, dans la population de moins de 65 ans comme chez les jeunes de 0-17 ans.

La MRC Témiscamingue se distingue, quant à elle, par les taux les plus faibles de prestataires, dans la population de moins de 65 ans ainsi que chez les jeunes de moins de 18 ans. C'est également elle qui compte le moins d'adultes inscrits à l'aide sociale depuis dix ans ou plus. À l'intérieur de la MRC Témiscamingue, on constate néanmoins des écarts entre les deux territoires de CLSC, soient celui de Témiscaming et celui de Ville-Marie.

C'est sur le territoire de Témiscaming qu'on enregistre le taux le plus bas de prestataires de l'assistance-emploi, reflet sans doute d'une situation économique meilleure qu'ailleurs dans la région. Par contre, le fait qu'on recense davantage d'adultes inscrits depuis moins de deux ans traduit une certaine détérioration de la situation au cours des dernières années. Autre particularité de ce territoire, la proportion de familles monoparentales touchant des allocations y est nettement plus importante que partout ailleurs dans la région ou au Québec.

Le territoire de CLSC de Ville-Marie présente également des taux relativement bas de prestataires, chez les moins de 65 ans et chez les jeunes de 0-17 ans. On y retrouve aussi moins d'adultes bénéficiant de l'assistance-emploi depuis dix ans ou plus mais davantage, par contre, recevant de l'aide depuis quatre à neuf ans. Enfin, les ménages inscrits à l'assistance-emploi comptent moins de personnes seules mais plus de couples, avec ou sans enfant.

Ces quelques données mettent en lumière les caractéristiques de certains groupes défavorisés sur le plan financier dans la région. Nous espérons qu'elles seront utiles aux différents acteurs qui travaillent plus généralement au développement des communautés en santé.



ISBN : 2-89391-212-5
Dépôt légal - 1^{er} trimestre 2004

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Autres fascicules disponibles :

- s Un aperçu de la mortalité par suicide en Abitibi-Témiscamingue (décembre 2002);
- s Le diabète en Abitibi-Témiscamingue : un aperçu de la situation en 1999-2000 (Juin 2003);
- s La mortalité par maladies pulmonaires obstructives chroniques en Abitibi-Témiscamingue : un aperçu de la situation en 1999 (Septembre 2003).
- s La mortalité par maladies de l'appareil circulatoire en Abitibi-Témiscamingue : un aperçu de la situation en 1999 (Novembre 2003).

Pour obtenir un exemplaire :

Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
1, 9^e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9
Téléphone : (819) 764-3264, poste 49209

Télécopieur : (819) 797-1947

Pour un exemplaire électronique : nicole_laplante@ssss.gouv.qc.ca